



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**

Dijon, le 15 novembre 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fonds européens agricoles : Face aux difficultés, l'État et la Région s'accordent sur de nouvelles mesures exceptionnelles

Ce vendredi 15 novembre 2024, la Ministre de l'Agriculture, Annie Genevard, et la Présidente de Région, Marie-Guite Dufay, ont annoncé que l'État et le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté allaient mettre en œuvre des mesures exceptionnelles face aux difficultés rencontrées dans la gestion des dossiers du FEADER.

Après que l'État a déjà pris en charge 1034 dossiers, la Ministre a donné son accord pour que l'État en région se charge de l'instruction du paiement de 700 dossiers FEADER « Modernisation des installations agricoles » supplémentaires, sur un global, toutes mesures confondues, de 3 173 dossiers restant à solder par la Région, de manière à sécuriser le traitement de la programmation 2014-2022.

De son côté, le Conseil régional a engagé un travail partenarial étroit avec la chambre régionale et les chambres départementales d'agriculture, dont la mission d'appui de proximité aux agriculteurs se poursuit, les services de l'État (DRAAF, DDT) et l'organisme payeur, l'ASP, afin de coordonner les interventions au bénéfice d'une plus grande fluidité de traitement des dossiers de demandes de paiement restant à déposer par les agriculteurs dans la perspective de la fin de gestion.

L'objectif partagé de l'État et de la Région est de parvenir à rétablir une situation normale du FEADER en Bourgogne-Franche-Comté au cours du premier semestre 2025, tant en ce qui concerne la fin de gestion du programme 2014-2022, que les premiers appels à projet ouverts par la Région au titre de la nouvelle programmation 2023-2027.

**Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté,
Préfecture de la Côte-d'Or**

Tél : 03 80 44 64 05 / 64 44 / 64 04
53, rue de la Préfecture
21 000 DIJON

www.cote-dor.gouv.fr
[www.prefectures-regions.gouv.fr/
bourgogne-franche-comte](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte)

Service régional et départemental de la
communication interministérielle

 @Prefet21_BFC

 @Prefet21.BFC

Région Bourgogne-Franche-Comté

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - 03 80 44 34 66
Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - 03 81 61 61 08

 @regionbourgognefranchecomte  @bfc_region